

Communiqué de Presse Auxerrois RD 234 Réfection de la couche de roulement en enrobé Commune d'Auxerre En Agglomération Déviation

Le Conseil Départemental de l'Yonne entreprend la poursuite des travaux de renouvellement de la couche de roulement de l'avenue des Brichères (RD 234) à Auxerre. Ceux-ci seront réalisés par l'entreprise Eurovia du 3 au 7 août 2020 pour un montant de 245 000 €. Ces dates sont susceptibles d'évoluer si les conditions météorologiques le nécessitent.

Secteur des travaux

Les travaux seront réalisés entre la rue Poincaré et la rue Pierre et Marie Curie sur un linéaire de 700 mètres environ.

Étapes des travaux

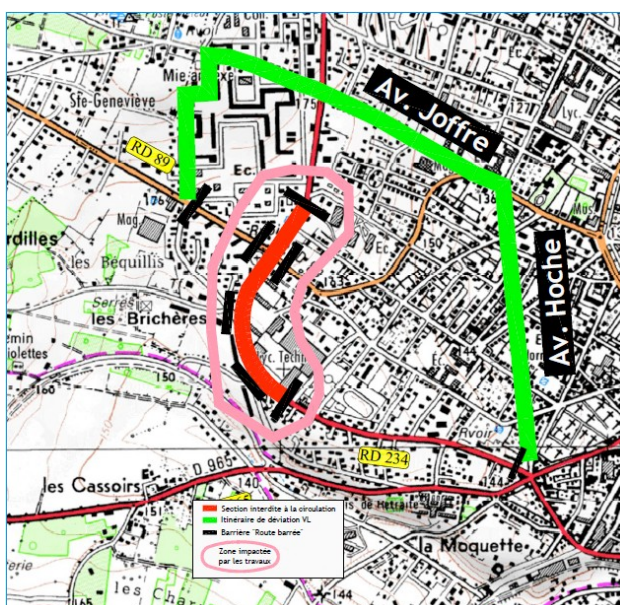
les étapes de l'opération vont consister en un rabotage de la chaussée sur 24 centimètres d'épaisseur, une mise en place de deux couches de structure sur 9 centimètres d'épaisseur et une mise en œuvre d'une couche de roulement sur 6 centimètres d'épaisseur.

Règlement de circulation

La circulation des véhicules sera interdite de jour comme de nuit.

L'accès piéton aux propriétés riveraines sera maintenu.

Les véhicules pourront emprunter l'itinéraire de déviation mis en place conformément au plan joint.



[Consultez ici les communiqués de presse et les plans de déviation](http://www.yonne.com/suivi-des-chantiers)
sur le site [yonne.com/suivi des chantiers](http://www.yonne.com/suivi-des-chantiers) du Conseil Départemental
Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place
pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !
Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet pendant la période des travaux.